



Donner un "Droit de parole" aux enfants.

La commune de Magescq a décidé en 2015 de mettre en place un **Conseil municipal de jeunes**. L'objet étant d'apprendre aux enfants ce qu'est la démocratie et de les aider à trouver leur place de citoyens en leur donnant la parole et de recueillir leurs idées et participer à améliorer la vie de tous les Magesquois. Enfin leur permettre de découvrir et comprendre le fonctionnement du village, et comment sont prises les décisions pour le bien vivre ensemble. Les rendre acteurs en leur faisant découvrir leurs droits et devoirs et en leur permettant de réaliser des projets utiles au plus grand nombre.

Différents thèmes pourront être abordés à leur demande (solidarité, environnement, culture, etc.) servir d'intermédiaire entre le conseil municipal des adultes et les enfants de leur âge.

Les équipes enseignantes (CE2-CM1-CM2) et le centre de loisir sont associés à ce projet municipal, notamment à travers le comité de pilotage (composé d'instituteurs, d'élus municipaux et de personnes extérieures).

Comme un conseil municipal adulte, les élus se réuniront en commission (les sujets abordés seront débattus et décidés par eux) et valideront les sujets traités

Le CMJ se réunira trois à quatre fois en séance plénière (réunions publiques), sous la présidence de Mr Le Maire, ou ils présenteront leur travail.

Les **enfants concernés** seront les enfants scolarisés en CM1 (4 postes à pourvoir) et CM2 (4 postes). Les enfants (cm1-cm2 hors commune : 1 poste). Les élèves de ce2 4 postes.

Dossier de candidature. Il doit comporter une autorisation des parents (paraphé par les parents) une lettre de motivation (hobbys, sports, activités extra-scolaire, projets) ainsi qu'une attestation de l'enfant qui s'engage à participer aux réunions pour la durée du mandat.

Autorisation parentale

Nom

Prénom

Date de naissance

Élève en classe de

à

Adresse

Numéro tel

portable

Mail

Docteur

tel

Je soussigné
l'enfant

père mère tuteur représentant légal de

Autorise mon enfant à participer à toutes les activités proposées au sein du Conseil municipal des jeunes OUI -- NON

Autorise mon enfant à monter dans le véhicule personnel d'une personne encadrant lors d'une sortie OUI -- NON

Autorise toute personne compétente à faire donner tous soins utiles à mon enfant, à le faire transporter dans tout établissement hospitalier et à lui faire subir une opération en cas d'urgence OUI -- NON

Autorise la publication de photos ou figure mon enfant à des fins de reportages Local (municipal) - régional (Sud-ouest) - Internet

Fait à Magescq le
(Signature précédé de la mention « lu et approuvé »)

Signature